



Contrat de droit public

Par Sergio90

Bonjour,

Mon employeur m'a envoyé un courrier de non renouvellement de contrat.
Ce courrier dit.

Depuis le 13 août 2018 vous êtes recruté aux Éparges comme agent d'entretien en contrat Parcours Emploi Compétences.

Par ce courrier, je vous informe que votre contrat ne sera pas reconduit au-delà de son terme fixée au 12 août 2024.

Sauf que je suis en contrat de droit public depuis le 13 aout 2023. Rien à voir avec le contrat cité dans le courrier.
Juridiquement quel valeur à ce courrier.

De plus je suis en arrêt maladie suite à une double fracture de la malléole de la cheville.

Merci pour vos réponses.